

LES DISPOSITIFS D'AIDE À L'EMPLOI ET LE DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS EN ENVIRONNEMENT

ISSN 1634-104X

SOMMAIRE

- **Agenda** p. 2

- **Brèves** p. 2
 - Une nouvelle gazette !
 - Intégrer une démarche environnement au développement local.
 - Associations : pensez aux financements solidaires !

- **Articles**
 - Bilan sur les contrats aidés dans le domaine de l'environnement p. 3
 - Un projet territorial durable autour des énergies renouvelables p. 4
 - Les Emplois de l'Ecologie au service du développement durable p. 5
 - La pérennisation d'une activité et d'un poste emploi-jeune en de bonnes voies p. 6
 - Eco-Emballages soutient le recrutement d'ambassadeurs de tri p. 7

- **Présentation de TEE Ile-de-France** p. 8



EDITORIAL

Par Marc BIEHLER

Directeur Régional du Travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

L'emploi environnemental ne représente encore que 1,5% de l'emploi intérieur (370 000 emplois en 2004) mais sa croissance annuelle plus forte que dans les autres secteurs (+ 5,5% par an) et ceci de façon régulière depuis les années 2000 nous incite à nous intéresser de près à son évolution et son attractivité.

Ces données « vertueuses » ne peuvent faire oublier la modestie de développement des emplois de l'environnement dans le cadre du Plan de cohésion sociale (PCS) où les 0,3% des contrats PCS conclus en Ile-de-France au titre des métiers de l'environnement n'ont pas depuis été démentis par les 0,2% des contrats PCS Franciliens du premier semestre 2006. Nous sommes donc loin des 12% des contrats emplois jeunes (principalement dans les collectivités locales).

Les métiers de l'environnement, comme notre historique collaboration avec la DIREN, la DRIAF, l'ADEME, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et le Conseil Régional Ile-de-France au sein du réseau Territoires Environnement Emplois (TEE) nous l'enseignent, ont encore beaucoup de potentialités d'emplois dans le domaine des éco-activités, notamment dans l'énergie, les déchets et l'eau et ceci sur des postes à qualification évolutives intéressant les publics dont nous avons la charge. Dans ce domaine, plus qu'ailleurs, l'abord des métiers se doit d'être réaliste et la formation ne pas faire rêver à des emplois hypothétiques.

Sous cet engagement, nous poursuivrons notre implication dans le réseau TEE dont vous découvrirez la gazette n°13.

■ **Le salon Pollutec se tiendra du 28 novembre au 1^{er} décembre 2006 à Lyon Eurexpo**

Salon international des équipements, des technologies et des services de l'environnement à destination des professionnels, responsables de collectivités locales et prescripteurs, acteurs de la protection de l'Environnement et du Développement Durable, cette édition 2006 mettra l'accent sur la filière éco-activités avec notamment un axe "emploi".

A noter que TEE Ile-de-France sera présent sur le stand de l'Agence Régionale de Développement (Hall 6 – AC110) et animera une conférence sur "Les métiers de demain liés à l'environnement".

Pour plus d'informations : www.pollutec.com

■ **La 14^{ème} édition du salon APEC recrutement des ingénieurs et scientifiques se tiendra les 12 et 13 décembre 2006 au CNIT de Paris – La Défense**

Les salons APEC sont le rendez-vous privilégié entre recruteurs et candidats. Grâce à l'inscription préalable des visiteurs, les entreprises intéressées par les profils fixent un rendez-vous individuel de recrutement.

Au programme : conférences thématiques, ateliers de recrutement, mais aussi contacts directs sur les stands de près de 100 entreprises qui proposeront plus de 4 000 postes à pourvoir dans toute la France.

Programme complet du salon, liste des entreprises présentes et inscriptions : www.apec.fr/salons

■ **13 décembre 2006 : Journée d'information sur les métiers de la filière environnement**



Dans le cadre de son partenariat avec le Conseil Régional d'Ile-de-France, le Centre d'Information et de Documentation Jeunesse (CIDJ) organise une journée d'information sur les métiers de la filière environnement le mercredi 13 décembre 2006.

TEE Ile-de-France est le principal partenaire du CIDJ pour cette journée qui sera déclinée dans l'ensemble du Réseau Information Jeunesse d'Ile-de-France.

De nombreux professionnels et centres de formation seront au CIDJ pour présenter les métiers et les formations.

Programme de la journée sur : www.cidj.com et www.tee-idf.net

■ **Une nouvelle gazette !**

L'équipe d'animation de TEE Ile-de-France et ses partenaires sont heureux de vous présenter le nouveau bulletin d'information "La Gazette du Réseau". Diffusé à plus de 1700 exemplaires, nous souhaitons répondre ou anticiper votre besoin de recevoir une information claire et agréable.

A noter que "La Gazette du réseau" reste disponible en ligne sur notre site Internet www.tee-idf.net, rubrique "Nos documents à télécharger"

■ **Intégrer une démarche environnement au développement local**

L'association Objectif Emploi de Saint-Denis, en partenariat avec la DIREN d'Ile-de-France et la Caisse d'Epargne Ile-de-France Nord ont rédigé et édité un guide intitulé : « *Environnement, entreprises et territoire : vers un développement durable* ». Il retrace la démarche de développement local menée par l'association Objectif Emploi sur la filière environnement. Outil à destination des acteurs du développement local, il a pour objectifs de faire connaître et de diffuser les méthodes utilisées pour favoriser le développement de cette filière sur le territoire.

Pour recevoir un exemplaire ou des informations, contacter le Centre d'Initiatives et d'Innovations Environnementales (CIIE) par téléphone au 01 58 34 04 95 ou par mail c.machillot@objectif-emploi.asso.fr

■ **Associations : pensez finances solidaires !**

Afin de faire découvrir les circuits financiers solidaires aux associations franciliennes, Finansol (fédération des acteurs financiers solidaires) anime un programme de sensibilisation qui permet aux responsables associatifs de prendre connaissance de certaines solutions aussi bien pour financer leurs projets, que pour bénéficier d'un accompagnement ou encore pour gérer leur trésorerie de manière solidaire.

Les acteurs financiers solidaires d'Ile-de-France : France Active, La Nef et les Cigales, apportent dans certains cas une solution aux problèmes de trésorerie ou de financement des associations principalement via un contrat d'apport associatif avec droit de reprise ou encore un prêt. France Active peut aussi se porter garante d'une association afin de remédier à son exclusion des circuits financiers.

D'autre part, pour les associations soucieuses d'accorder leurs valeurs à leurs actes, il est possible de gérer sa trésorerie solidairement en ouvrant un compte bancaire solidaire ou un livret d'épargne solidaire.

Toutes les informations sur www.finansol.org, dans l'espace pro « *Responsables associatifs* ».

Bilan sur les contrats aidés dans le domaine de l'environnement

La Loi de programmation pour la cohésion sociale du 18 janvier 2005 a permis la création de nouveaux contrats aidés : le Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE) et le Contrat d'Avenir (CA), et l'évolution d'autres : le Contrat d'Insertion-Revenu Minimum d'Activité (CI-RMA) et le Contrat Initiative Emploi (CIE).

Aujourd'hui, qu'en est-il du recours à ces mesures pour créer des postes dans le domaine de l'environnement ?

Un premier bilan quantitatif vous est présenté. Il fait appel aux données chiffrées de la Direction régionale Ile-de-France de l'ANPE et à celles de la Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des Statistiques (DARES) du Ministère de l'Emploi.

■ Les chiffres 2005

Ainsi, sur la France, en 2005, 551 538 contrats aidés ont été signés (16% de l'emploi national) dont la moitié sont des nouveaux contrats de type CAE, CA, CI-RMA et CIE.

En Ile-de-France, en 2005, sur 781 657 emplois créés, 21 225 étaient des emplois de l'environnement (3%). Sur ces 21 225 emplois de l'environnement, seuls 2 917 emplois l'ont été à l'aide de mesures de contrats aidés (14%).

Sur 69 618 emplois aidés créés en Ile-de-France, 4% sont des emplois de l'environnement.

En terme de type de contrat, les emplois aidés de l'environnement ont été principalement créés à l'aide des contrats du secteur non marchand : 78 CA et 595 CAE. En effet, les employeurs de l'environnement ont moins recours aux contrats marchands type CIE (11% contre 58% dans les autres secteurs d'activités).

■ La qualification des personnes en contrats aidés

Les emplois aidés franciliens créés dans le domaine de l'environnement concernent à 75% des postes de niveaux V et IV. Ce sont des emplois de jardiniers d'espaces verts ou d'horticulteurs (1 453 postes), des agents d'entretien et d'assainissement ou de nettoyage urbain (562 postes). Pour les postes plus qualifiés, on retrouve des cadres techniques de l'environnement (111 postes), des chargés d'études (184 postes) ou des conseillers en développement local (181 postes).

■ Les chiffres 2006

Au premier semestre, plus de 300 000 contrats aidés tous secteurs confondus ont été signés en France dont 38 631 en Ile-de-France soit 13%.

En Ile-de-France, en 2006, sur 406 953 emplois créés, 10 521 étaient des emplois de l'environnement (3%). Sur ces 10 521 emplois de l'environnement, seuls 1 386 emplois l'ont été à l'aide de mesures de contrats aidés (13%).

Principaux métiers de l'environnement pourvus grâce aux contrats aidés en Ile-de-France en 2005 et au 1^{er} semestre 2006 :

Métiers	janv-déc 2005		janv-juin 2006	
	tous contrats	dont contrats aidés	tous contrats	dont contrats aidés
Agent d'entretien et de nettoyage urbain	480	170	224	101
Agent d'entretien et d'assainissement	1 161	392	442	199
Conseiller en développement local	493	181	341	147
Chargé d'analyses et de développement	779	76	466	42
Maraîcher-horticulteur	522	156	296	81
Jardinier d'espaces verts	3 530	1 297	1 853	568
Sylviculteur	19	5	15	2
Bûcheron	213	22	96	4
Marin de la navigation fluviale	88	24	62	2
Pilote d'installation des industries chimiques et de production d'énergie	161	11	44	2
Agent de traitements dépolluants	439	101	163	16
Technicien qualité de la construction mécanique et du travail des métaux	456	32	243	16
Technicien en environnement des industries de process	121	31	81	10
Inspecteur de mise en conformité	401	8	94	0
Cadre technique d'études-recherche développement de l'industrie	3 007	89	1 392	61
Cadre technique de l'environnement	400	111	129	8
Cadre technique de contrôle-qualité	597	46	337	53
Cadre technique d'hygiène et sécurité	436	18	250	12
Chargé d'études et de recherches agricoles et aquacoles	35	3	24	1
Chargé de la protection du patrimoine naturel	8	8	3	1
Responsable de culture ou d'élevage	231	5	50	2
Architecte du BTP	482	17	388	2
Chargé d'études techniques du BTP	4 362	97	3 111	52

Source : ANPE/SIAD

Informations complémentaires sur le site Internet du Ministère du travail : www.travail.gouv.fr

Les nouveaux contrats, "adaptés à la situation de chacun" sont présentés sur le site www.premier-ministre.gouv.fr/bataillepourlemploi

Sources : ANPE Ile-de-France, "Premières Synthèses DARES, n°37.3", "Premières Informations DARES, n°43.2".

Un projet territorial durable autour des énergies renouvelables

L'initiative de Vincent Gastaud, porteur du projet PEREN, Pôle Energies Renouvelables Environnement

- Entre la naissance des Certificats d'Economies d'Energies, les nouveaux tarifs d'achat de l'électricité photovoltaïque et le développement d'une politique régionale en faveur des énergies renouvelables, l'actualité en faveur des nouvelles énergies est plus que riche. C'est donc dans un contexte de croissance de l'offre et de la demande en énergie renouvelable que se développe le projet PEREN.
- PEREN est un concept de zone d'activité économique centrée sur les énergies renouvelables, la maîtrise et les économies d'énergie, les industries de l'environnement, le négoce et la construction Haute Qualité Environnementale. L'ambition de Vincent Gastaud, ancien chef d'entreprise, est de construire un projet collectif dans le secteur de l'efficacité énergétique au sein d'un territoire en reconversion économique. Ce pôle dédié aux technologies liées à l'environnement vise à rapprocher l'offre et la demande en énergie autour d'un lieu animé, marchand et coopératif.
- Initialement, Vincent Gastaud cherchait à encourager et à développer la diffusion et l'utilisation des énergies renouvelables encore sous-exploitées en France en comparaison à d'autres pays d'Europe. Au cours de sa Licence Professionnelle en Management des Organisations de l'Economie Sociale à l'Université de Marne la Vallée, Vincent Gastaud développe son idée et travaille conjointement avec la Communauté de Communes Marne et Chantereine sur le dossier de reconversion d'une zone industrielle. Le projet PEREN prévoit la création d'une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) pour gérer la zone d'activité économique.
- A la manière d'un salon permanent, PEREN se verra être un espace commercial partagé dédié aux filières de l'environnement, de la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables. Un auditorium de 300 places, et un large hall accueilleraient manifestations et rencontres. Des services spécifiques seraient délégués à des associations sociétaires de la SCIC : restauration, crèche, halte garderie, nettoyage de locaux, entretien d'espaces verts, etc.



La zone d'activité prévoit enfin l'implantation d'un espace de sensibilisation aux énergies renouvelables et à la maîtrise de l'énergie.

PEREN est un projet transversal et à ce titre il répond aux trois dimensions de l'agenda 21 local actuellement en cours d'élaboration au sein de la Communauté de Communes Marne et Chantereine. A chaque surface d'activité industrielle, artisanale ou tertiaire, correspondra à une surface commerciale animée par la SCIC.

- Le projet vise également à encourager les démarches sociétales des entreprises présentes sur la zone en matière d'environnement (certification ISO 14001 ou EMAS), de qualité (ISO 9001) et de développement durable (SA 8000 et SD 21000).

Le projet a été lauréat de CréaRÎF en mars 2006 dans le domaine de l'économie sociale et solidaire.

- TEE soutient l'avancée du projet PEREN par une mise en relation avec les acteurs et initiatives dans le domaine de l'environnement, de l'énergie et du développement territorial et par un conseil autour des outils financiers et techniques existants.

Depuis 2003, CréaRÎF a pour objectif de mettre en relation les porteurs de projets dans le domaine de l'économie sociale et solidaire et de récompenser des lauréats en leur apportant les ressources techniques et matérielles nécessaires au lancement ou au développement de leur structure. Renseignements sur le site permanent des projets en économie sociale et solidaire en Ile-de-France :

www.crearif.org

Pour tout connaître des Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif (SCIC) :

www.scic.coop

Plus de renseignements sur la Licence Professionnelle en Management des Organisations de l'Economie Sociale à l'Université de Marne la Vallée :

www.univ-mlv.fr

Témoignage de Matthieu Appert, responsable environnement, recruté en octobre 2005 grâce au dispositif Emplois de l'Ecologie.

■ **Quelle est votre formation initiale ?**

J'ai suivi une formation de niveau supérieur : le DESS « Analyse et Traitement des Surfaces » à Reims (51). Cette formation professionnelle est surtout axée sur les process des industries de traitement de surfaces et y est intégrée une approche de l'environnement.

■ **Disposiez-vous déjà d'une expérience professionnelle ?**

Oui, j'ai réalisé ma première expérience au sein d'un grand groupe de fabrication de matériel électronique à partir de métaux précieux. J'occupais une fonction essentiellement tournée vers la maîtrise des rejets polluants de l'entreprise : gestion d'une station épuration, gestion du dossier installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) et le suivi de la réglementation en matière d'environnement. Par la suite, je suis resté neuf mois sans pouvoir retrouver une activité professionnelle.

■ **Pouvez-vous présenter votre entreprise actuelle ?**

L'entreprise SEPROJA est une industrie de traitement de surfaces pour le secteur aéronautique ; une grande partie de ses procédés sont des traitements industriels chimiques et électrolytiques. Basée dans le Val d'Oise, elle emploie actuellement 50 personnes et fait elle-même partie d'un groupe de 20 personnes supplémentaires, concentrées sur le même site. L'entreprise est actuellement certifiée ISO 9000 et EN9100.

■ **Pouvez-vous décrire votre mission ?**

Ma mission est répartie entre la gestion des produits chimiques utilisés par l'entreprise (rétentions, rejets liquides) et la maîtrise de ses impacts environnementaux. Je travaille à la fois sur les aspects de procédures, de maintenance et d'organisation.

Je suis occupé à 50% sur les problématiques environnementales de l'entreprise. Le reste du temps, je suis responsable du laboratoire et de l'analyse des bains des produits utilisés pour le traitement des surfaces et je suis chargé de réaliser les procédures des différents process et méthodes de production.

L'objectif de la direction est d'amener l'entreprise à la certification ISO 14001 courant 2006. SEPROJA participe à une analyse environnementale, organisée par la CCI de Versailles et réalisée par un bureau

d'études spécialisé. Dans le cadre de cette mission, je suis régulièrement en contact avec des institutionnels : ADEME, Agence de l'Eau, DRIRE et syndicat de traitement de surfaces.

■ **Quelles sont vos responsabilités ?**

Dans ma fonction, j'ai pour mission d'encadrer l'opérateur de station qui gère également le magasin de produits chimiques et l'analyse des bains.

■ **De quelle manière l'entreprise a-t-elle pensé recruter un Emploi de l'Ecologie ?**

SEPROJA a été encadrée par la DRIRE en raison de l'impact fort de son activité sur l'environnement. Régulièrement conseillée par les chargés de mission DRIRE dans des aides consacrées à son développement, l'entreprise a ainsi eu l'opportunité d'intégrer un emploi à 50% environnement et partiellement financé par l'Etat pendant trois ans.

■ **Quel est votre avis sur cette aide ?**

Cette aide répond relativement bien aux besoins des PMI car elle permet d'être aidé dans le recrutement d'une personne à temps partiel en environnement. Ces entreprises n'ont en effet pas les moyens de disposer d'une personne à temps complet dans ce domaine.

Cependant, le laps de temps, durant lequel l'entreprise est aidée, est trop court car une analyse environnementale approfondie d'une industrie demande plus de 3 ans.

De plus, il serait intéressant de faire connaître davantage cette aide aux structures cibles.

Enfin, les entreprises ont besoin d'aides à l'investissement complémentaires aux aides à l'embauche car la création d'un poste en environnement implique nécessairement de nouveaux investissements et de l'équipement pour l'entreprise.

■ **Répartition territoriale des emplois créés par le dispositif Emplois de l'écologie en Ile-de-France en 2005 :**

Départements	75	77	78	91	92	93	94	95	I.D.F.
Nombre de postes «Emplois de l'Ecologie»	5	2	8	1	9	0	3	0	28


Source : DRIRE Ile-de-France Janvier 2006

Plus d'informations sur le site de la Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement (DRIRE Ile-de-France) :
<http://www.ile-de-france.drire.gouv.fr>

Chaque jour, les agriculteurs travaillent pour la vie des hommes, pour fournir à l'industrie les produits qui sont transformés, pour les nourrir, les vêtir, les chauffer... L'agriculture crée la campagne et les paysages et appartient à notre mémoire collective.

Qui s'en souviendra si l'on n'y prend pas garde ?

- En effet, les consommateurs sont de plus en plus éloignés des réalités du monde rural et agricole et plus généralement de l'environnement naturel et de ses implications dans la vie de tous les jours.



Dans ce contexte, depuis 1994, l'association "A la Découverte de la Ferme" réunit des agriculteurs franciliens en réseau de fermes liées par une charte de qualité et pratiquant l'accueil pédagogique ou souhaitant s'engager dans cette activité. Leur objectif est d'offrir à tous un contact direct avec l'agriculture d'aujourd'hui et le milieu rural dans toutes leurs composantes.

Le réseau a pour ambition d'être un lieu d'échanges, un centre d'accompagnement de pratiques éducatives, d'information, de formation et un espace rassemblant les acteurs de l'accueil pédagogique en Ile-de-France pour une cohérence et une lisibilité régionales. Il a également pour objectif de valoriser l'agriculture francilienne, le métier d'agriculteur et les acteurs du réseau auprès du public, des partenaires éducatifs, administratifs et financiers, ainsi qu'auprès d'autres acteurs (professionnels, associations,...).

Il développe des actions permettant de mettre en œuvre ces objectifs telles que promotion, formations, échanges, conseils, études, outils pédagogiques, site Internet, groupes thématiques, tables rondes,...

- En valorisant l'agriculture francilienne et le métier d'agriculteur, les actions du réseau permettent chaque année à plus de 40 000 Franciliens de rétablir les échanges entre des mondes qui ne se connaissent plus suffisamment. Cette approche actuelle et réaliste de l'agriculture donne aux consommateurs les éléments nécessaires pour faire leurs propres choix économiques, écologiques, alimentaires, gustatifs, visuels, sociaux parmi les produits issus de l'agriculture qu'ils achètent quotidiennement.

- Cette dynamique passe par l'animation réussie du réseau. Depuis 1999, l'emploi d'un animateur permet de développer le réseau. L'animatrice actuelle, Cécile Dispau, a été recrutée en 2002 à l'aide du dispositif Nouveaux Services Emplois Jeunes. Le contrat arrivant à échéance en 2004, l'animatrice a très vite souhaité anticiper pour consolider l'activité créée.

- Le Réseau a fait appel au Dispositif Local d'Accompagnement de Seine-et-Marne, Afile 77, afin de trouver des pistes de développement qui permettraient de pérenniser les actions du réseau et ainsi le poste d'animateur de réseau. C'est dans cette démarche que le réseau a mobilisé les partenaires de l'agriculture, de l'éducation, de l'environnement, du tourisme et de l'enseignement. Avec le consultant E2I, les acteurs de l'association ont réalisé un plan de développement afin d'établir les grands axes et les actions à mettre en œuvre. Ce plan était basé sur la régionalisation du champ de compétence du réseau. Fin 2004, l'association a modifié ses statuts et a signé une convention pluriannuelle avec l'Etat pour faire suite au dispositif emploi-jeune. Aujourd'hui, A la Découverte de la Ferme agit en tant que réseau régional valorisant l'agriculture francilienne et l'accueil pédagogique à la ferme en Ile-de-France.



À la Découverte de la Ferme

UNE PÉDAGOGIE VIVANTE EN ÎLE DE FRANCE

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Cécile Dispau, animatrice de A la Découverte de la Ferme au 01 64 98 61 58 @ : cecile.dispau.adf@wanadoo.fr ou sur : www.decouvertedelaferme-idf.fr

Si vous êtes une structure d'utilité sociale et que souhaitez consolider votre activité, contactez le Dispositif Local d'Accompagnement de votre département pour un diagnostic et un accompagnement. Coordonnées sur le site de l'Agence de valorisation des initiatives socio-économiques (AVISE) : www.avise.org

Eco-Emballages lance une campagne pour contribuer au recrutement de 1 500 ambassadeurs de tri en France.

- La société agréée pour la valorisation des déchets d'emballages ménagers relance la promotion de postes d'ambassadeurs de tri sur l'ensemble du territoire français pour renforcer les équipes en place et accroître l'information sur le tri auprès des habitants. Les objectifs européens de valorisation des déchets à horizon 2008 nécessitent une augmentation des quantités et de la qualité du tri des emballages.

La communication de proximité assurée par les ambassadeurs de tri contribuera pour une grande part à l'atteinte de ces objectifs. Leur mission consiste à informer et à sensibiliser en direct les habitants, les gardiens d'immeubles et les écoles, au tri sélectif des déchets à la source. Ils travaillent également sur le suivi technique et administratif de la gestion des déchets en renseignant les tableaux de bord utiles aux services environnement des collectivités et aux élus.

- Pour Eco-Emballages, l'ambition est d'accompagner les collectivités dans le recrutement de nouvelles équipes en co-finançant les postes et en assurant des formations au moment du recrutement et pendant l'exercice du métier.

Environ 1 500 ambassadeurs de tri travaillent actuellement en France. L'effectif devrait être doublé d'ici 2008 pour atteindre 3 000 ambassadeurs conformément au souhait du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable énoncé aux assises des déchets de La Baule en septembre 2005.

Avec le partage d'objectifs concrets pour le développement durable, l'ambassadeur de tri agit de façon efficace auprès de la population. Les actions menées jusqu'à présent ont largement prouvé l'impact du travail de terrain sur les performances de tri. Et indirectement sur l'environnement. Plus de tri et de recyclage induisent des économies d'énergie et de matières premières et une diminution des pollutions. L'économie du recyclage apporte ainsi une réponse à des problèmes environnementaux tout en créant des emplois : le tri contribue donc au développement durable.

- D'horizons divers et sans profil précis, les premiers ambassadeurs de tri ont contribué à l'invention et à la professionnalisation de ce métier apparu en 1998.

De niveau bac à bac+5 ou titulaires du BAFA, juristes, ingénieurs environnement, chimistes, biologistes, historiens, sociologues, administratifs... toutes les formations et tous les niveaux de qualification ou d'expériences professionnelles ont apporté quelque chose au métier et aux collectivités dans la gestion moderne des déchets.



Les ambassadeurs de tri évoluent ensuite vers des postes au sein d'un service existant dans les collectivités territoriales et en passant des concours. Ils exercent des fonctions techniques, administratives ou de communication et d'animation à des responsabilités liées à leur formation d'origine. Certains rejoignent aussi les sociétés privées travaillant dans l'environnement.

- La fonction d'ambassadeur de tri s'impose comme un véritable tremplin vers d'autres métiers, essentiellement du secteur déchets qui, lui, s'étend au rythme des lois obligeant à une gestion

toujours plus fine et plus rigoureuse des différents flux: emballages, journaux magazines, déchets végétaux, déchets électriques et électroniques prochainement...

Nouveau métier dans un secteur porteur, l'ambassadeur de tri confirme son potentiel par cette nouvelle vague de recrutement.

Eco-Emballages propose aussi aux bailleurs sociaux et aux associations de recruter des ambassadeurs de tri en liaison avec les collectivités.

- Il est à noter que ces recrutements peuvent être effectués à l'aide des mesures d'aide à l'emploi du Plan de cohésion sociale : Contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE) et Contrat d'avenir (CA).

Vous pouvez contacter Nicolas Pâris, responsable de communication Ile-de-France chez Eco-Emballages, pour avoir plus d'informations sur le métier d'ambassadeur de tri et le recrutement au 01.40.89.99.99

De plus, vous pouvez déposer vos offres d'emploi sur le site Internet de Territoires Environnement Emplois : www.reseau-tee.net Site visité par près de 5 000 personnes par jour.

Présentation de Territoires Environnement Emplois Ile-de-France

TEE Ile-de-France est un centre régional de ressources et d'appui aux réseaux sur les questions liées aux activités, métiers, emplois et formations dans le domaine de l'environnement et du développement durable.

Nos partenaires financiers et techniques sont la DIREN Ile-de-France, la DRTEFP Ile-de-France, la DRIAF Ile-de-France, le Conseil Régional Ile-de-France, la Délégation régionale Ile-de-France de l'ADEME, l'Agence de l'Eau Seine Normandie et l'ARENE Ile-de-France.

Le portage de TEE Ile-de-France est assuré par l'Institut De l'Écologie en Milieu Urbain.

Au sein du réseau, nous œuvrons pour :

- la mise à disposition d'une information régionale sur les métiers de l'environnement ;
- le développement de activités de l'environnement sur les territoires franciliens ;
- la professionnalisation des acteurs de l'environnement ;
- la promotion de la qualité environnementale des projets et des activités développés ;
- la structuration et la reconnaissance des métiers de l'environnement dans la fonction publique et le secteur privé.

Un réseau pour des échanges :

TEE Ile-de-France vous propose plusieurs outils pour vous informer :

- la gazette du réseau, une lettre électronique mensuelle, des boîtes à outils (fiche d'information thématique),...
- des petits-déjeuners thématiques, des rencontres régionales ou locales,...
- un site Internet régional où vous retrouverez les informations et documents que nous mettons à votre disposition : www.tee-idf.net
- un site Internet national offrant de nombreux services dont la diffusion d'offres d'emplois et de CV : www.reseau-tee.net
- le guide en ligne francilien des formations et des métiers en environnement : www.ecoformations.net

Les membres du Comité de Pilotage de TEE Ile-de-France sont :



Avec le soutien du Fonds Social Européen :



Fonds social européen

L'équipe d'animation est à votre disposition de 9h30 à 18h : Valérie LE COQ - Christelle DURRIEU - Frédéric LE BIHAN

La Gazette du réseau est éditée par TEE Ile-de-France

48, rue d'Hauteville – 75010 Paris
Tel : 01 42 46 45 26 - Fax : 01 42 46 45 36
Mél : info@tee-idf.net - Web : www.tee-idf.net

Directeur de la publication : Bertrand Munich.
Coordination de la rédaction : Valérie Le Coq.
Ont contribué à ce numéro : Christelle Durrieu,
Frédéric Le Bihan, Valérie Le Coq, Franck Lopez.
Photos : TEE Ile-de-France.

Conception et Impression : ALPE – 01 49 23 70 60